

Residant espagnol origine marocaine

Par ben	jouda	r	

Bonjour,

On me propose de travailler en france comme cuisinier et j'ai la carte de residant espagnole avec la mention ue. est ce que j'ai le droit de travailler et de m'installer definitivement en france. A savoir que je l'ai possibilité d'etre logés gratuitement et à savoir que mon beau frere à une situation stable en france. pourrais je avoir un titre de sejour et quelles sont mes droits. merci d'avance